



## Avec le cube à piles, la collecte et le recyclage, c'est dans la boîte !

**Paris, le 09 mars 2023** - Pour la période du grand nettoyage de printemps, l'éco-organisme [Corepile](#), chargé de la collecte et du recyclage des piles et batteries usagées, interpelle les Français et rappelle que le tri est utile et surtout indispensable. Grande première, 4 marques de piles et batteries s'associent à son opération d'information et de sensibilisation. Avec la distribution de 3,4 millions de cubes à piles dont 571 000 pour les départements de l'Aude et de l'Hérault, les grandes marques font équipe pour aller toujours plus loin dans la collecte et le recyclage des piles usagées.

Les piles et batteries sont omniprésentes dans nos foyers : d'après une [étude](#) réalisée par la filière en 2022, les Français possèdent en moyenne **104 piles et batteries** à leur domicile, soit 5 fois plus qu'ils ne l'imaginent!

Si elles font partie intégrante de notre quotidien, le tri et le recyclage ne sont pas encore systématiques. **En 2021, la filière a collecté et recyclé 1 pile usagée sur 2, quand chaque année, il s'en vend 1,5 milliard dans l'hexagone.** Or, depuis près de 25 ans, ces déchets bénéficient d'une filière de recyclage mutualisée et optimisée qui permet de limiter leur impact écologique et de leur offrir une seconde vie.

### Au printemps, le cube à piles va faire un carton

L'éco-organisme leader en France organise une grande opération d'information et de sensibilisation avec les fabricants Duracell, Energizer, Varta et GP batteries, actionnaires et fondateurs de Corepile aux côtés d'enseignes majeures de la Grande Distribution telles que Carrefour.

**Du 13 au 21 mars, 571 000 cubes à piles personnalisés pour l'opération et aux couleurs des marques partenaires seront ainsi distribués dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de l'Aude et de l'Hérault<sup>1</sup>.**



Grâce à la mise à disposition à domicile de ce cube à piles, Corepile souhaite faciliter et surtout inciter les citoyens à se mobiliser en faveur du recyclage des piles et batteries.

Et ensuite? Il suffit de remplir son « cube à piles », puis de le déposer dans l'un des **777 points de collecte** (magasins, déchetteries...) disponibles sur les territoires de l'Aude et de l'Hérault, répertoriés sur le site Internet [www.jerecyclemespiles.com](http://www.jerecyclemespiles.com).

Toutes les piles et batteries confiées à Corepile sont ensuite recyclées. Leur recyclage évite tout risque de toxicité ou de pollution et surtout de gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc et le nickel. Il permet également de produire, après recyclage, des alliages et des métaux (acier, zinc, cobalt, plomb, cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries. Jusqu'à 80% du poids d'une pile ou d'une batterie est récupéré en métaux !

<sup>1</sup> Aux côtés du Nord (59), du Pas-de-Calais (62), de la Seine-Maritime (76) et du Rhône (69). Hors Stop Pub

**Contacts presse**

**Agence CIA**

Mélissa Bire 06 50 02 16 38 / Ophélie Godard 06 66 36 90 11

***A propos de Corepile*** : Depuis 20 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et batteries portables usagées (petites batteries et batteries de mobilité électrique). Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'État, Corepile a collecté plus de 150 000 tonnes soit 8 milliards de piles et batteries usagées depuis sa création !  
Plus d'informations sur : [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr) [www.jerecyclempiles.com](http://www.jerecyclempiles.com)